

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1867-1868.

Deuxième feuillet de pétitions.

M. D'OMALIUS D'HALLOY, 1^{er} Rapporteur.

N° 1. — Le Conseil communal de Malines demande que la connaissance des appels en matière électorale soit attribuée au pouvoir judiciaire.

Conclusions du rapport. — Dépôt au bureau des renseignements.

N° 2. — Le Conseil communal de Mons, sans méconnaître l'importance de la question d'opportunité et sans rien préjuger à cet égard, émet le vœu que la Loi de 1842, sur l'enseignement primaire, soit révisée.

Conclusions du rapport. — Dépôt au bureau des renseignements.

M. HOUTART, 2^e Rapporteur.

N° 3. — Le Conseil communal de Gand demande une augmentation du crédit de 150,000 francs inscrit annuellement au Budget du Ministère de l'Intérieur, destiné à l'encouragement des travaux d'assainissement que font exécuter les communes.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 4. — Quatre membres de la Ligue des libéraux flamands d'Anvers demandent : 1° que l'enseignement soit donné en flamand dans la Belgique flamande et que le flamand soit enseigné dans les provinces wallonnes ; 2° que l'administration se fasse en néerlandais dans la Belgique flamande ; et 3° que le texte flamand des lois soit officiel comme le texte français, et que la justice soit rendue en néerlandais pour les Flamands.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 5. — 1° Les bourgmestre et échevins de Molenbeek-Saint-Jean, province de Brabant, demandent le rachat des embranchements du canal de Charleroi.

2° Le Conseil communal de Bruxelles appuie la demande des habitants de cette ville relative au rachat des embranchements du canal de Charleroi.

Conclusions du rapport. — Ordre du jour.

M. le Baron BETHUNE, 3^e Rapporteur.

N° 6. — Le sieur Capette, échevin à Saint-Géry, demande la création par

(2)

le Gouvernement de deux établissements pour les aveugles et les sourds-muets.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.

N° 7.—Le sieur Julien-Joseph Magnier, professeur de langues, de mathématiques et de commerce, réclame une réorganisation de l'enseignement moyen et indique, dans une brochure jointe à sa requête, les principales réformes à y introduire.

Conclusions du rapport. — Dépôt au bureau des renseignements.

M. le Baron VAN DELFT, 4^e Rapporteur.

N° 8. — Un très-grand nombre d'officiers pensionnés demandent que leur position soit améliorée.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.